



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite NOTRe, du 7 août 2015 complète les articles du CGCT relatifs à la présentation du débat d'orientation budgétaire. Le rapport servant de support à ce débat, devra faire état :

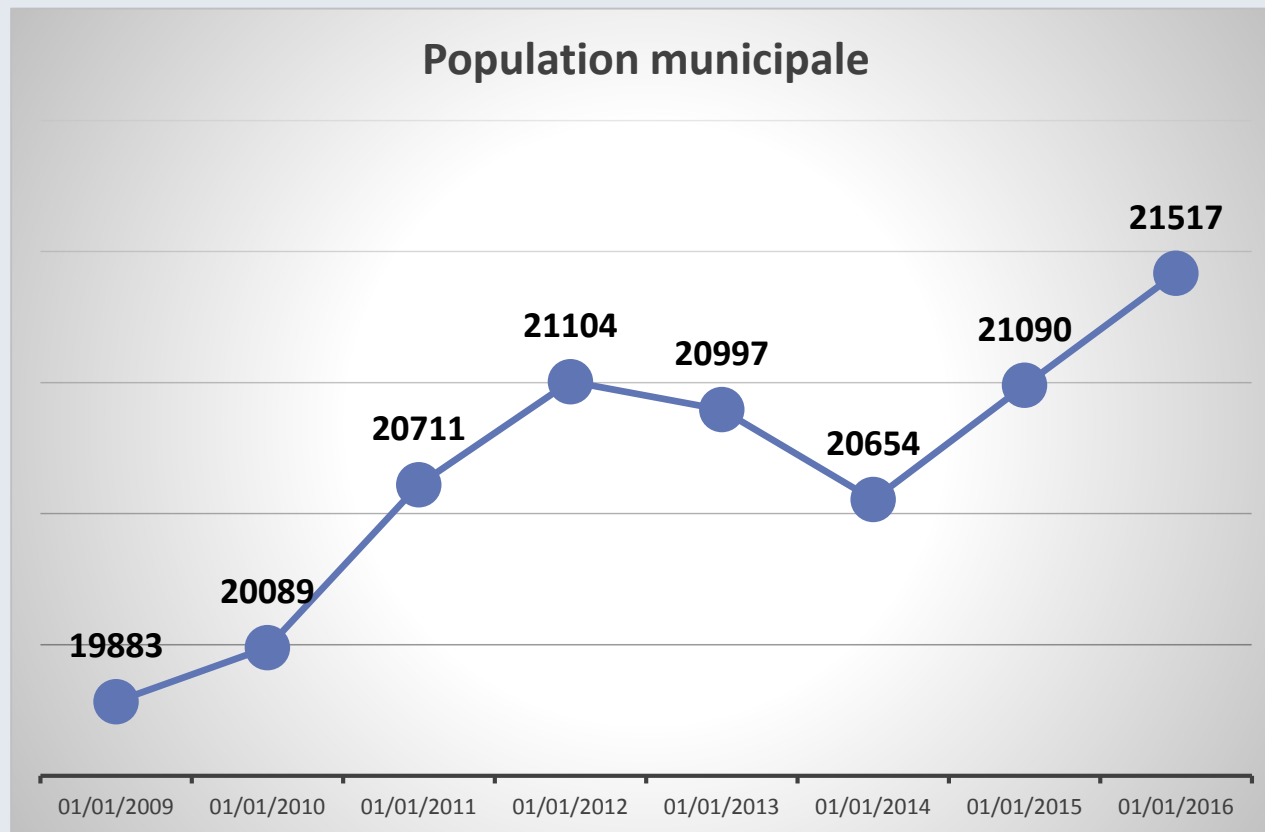
- des orientations budgétaires
- des engagements pluriannuels envisagés
- De la structure et la gestion de la dette
- De la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs
- Et notamment, de l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail

LE DOB : UNE
OBLIGATION
LÉGALE
RENFORCÉE
PAR LA LOI
NOTRe

Les données de population :

UN
IMPACT
SUR LE
BUDGET
DU CCAS-

LA POPULATION MUNICIPALE LABELLISÉE DE 2006 À 2016

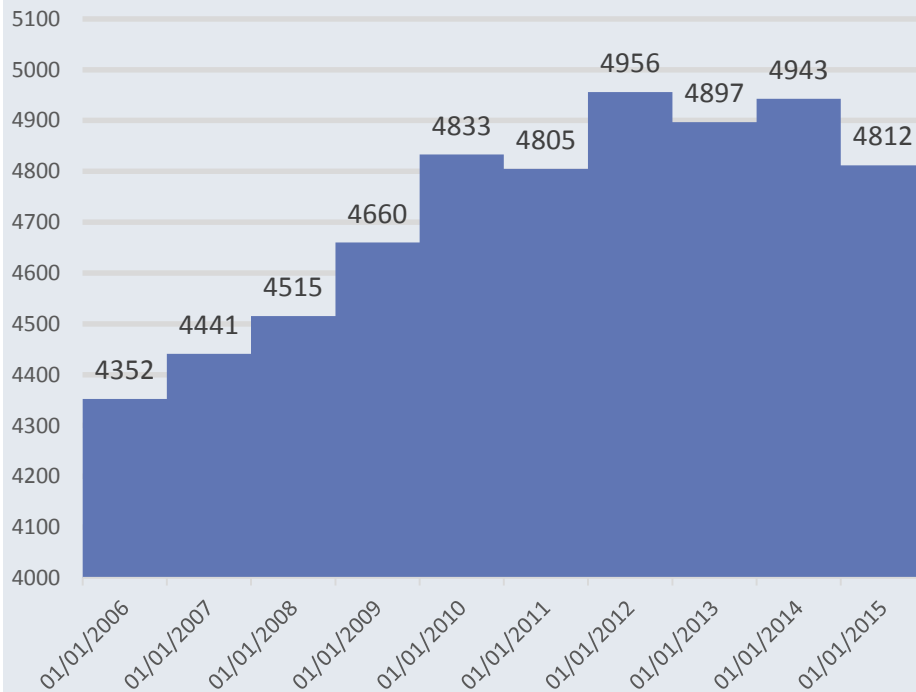


Chiffre officiel Insee, de la population municipale vélizienne, au 1/1/19– Donnée labellisée 2016= enquêtes annuelles de recensement 2014-2018

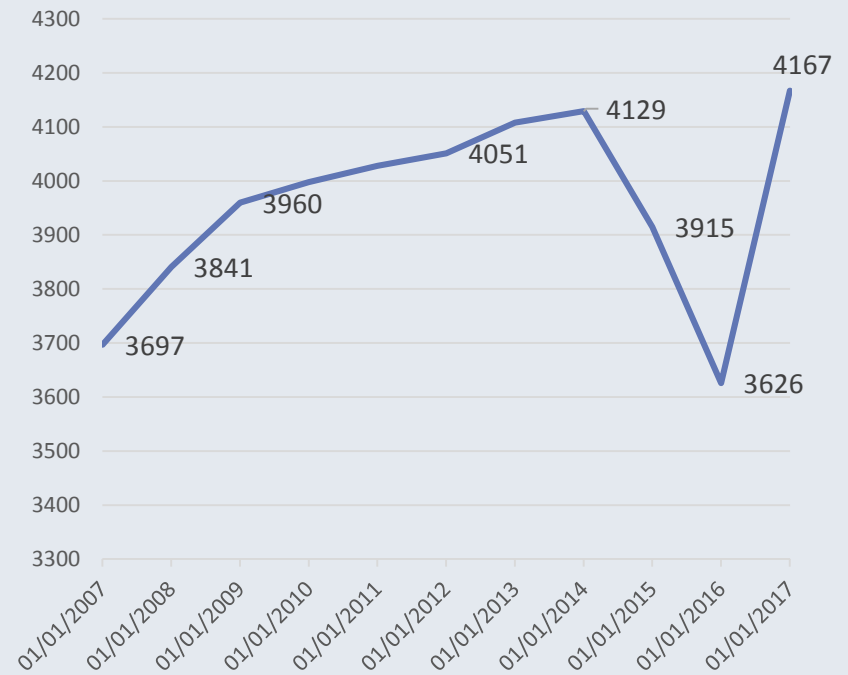
2015-2016, UNE BAISSÉ PONCTUELLE DU NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS

Au 1^{er} janvier 2015, l'Insee note une baisse du nombre des 60 ans et plus, ce qui est confirmée dans les données de la CNAM plus récentes. Cela peut correspondre au déficit des naissances dû à la seconde guerre mondiale, La CNAM recense 80% des personnes âgées environ.

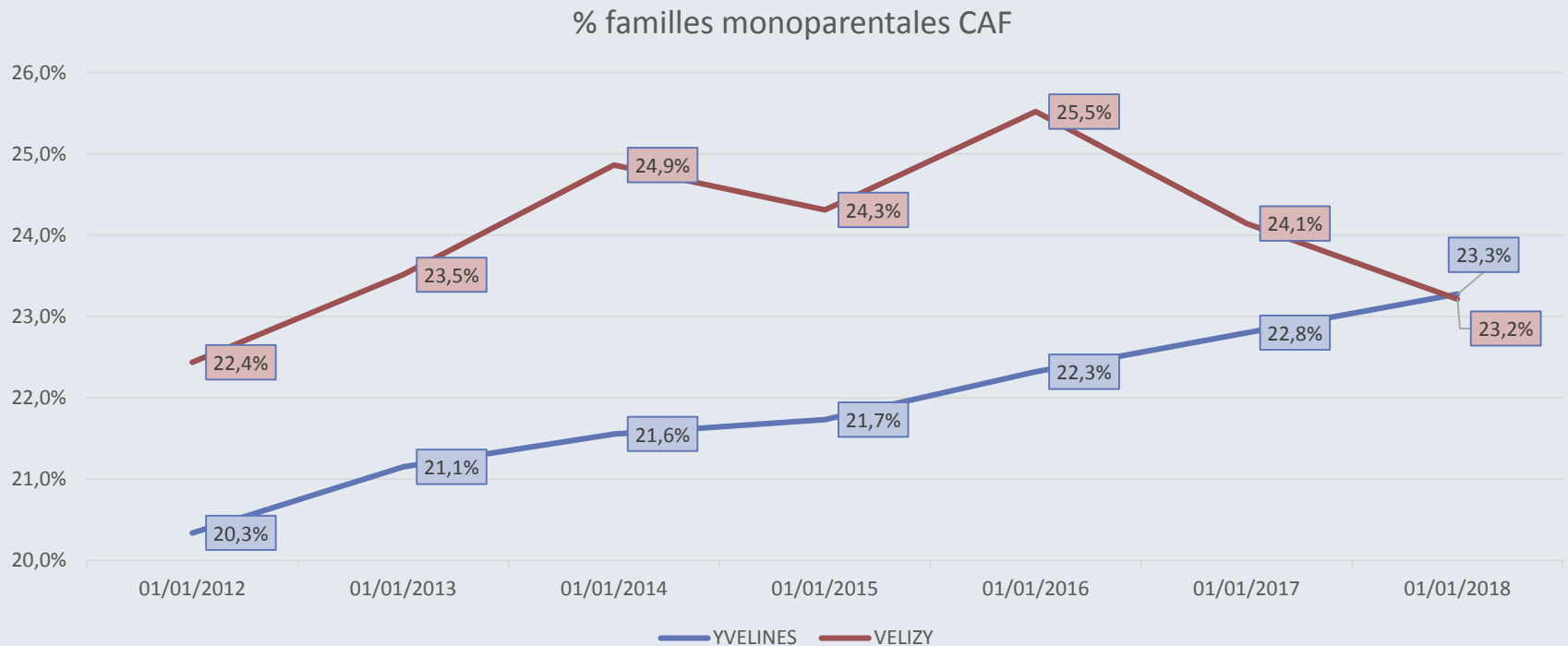
Données INSEE - 60 ans et plus



Données CNAM - 60 ans et plus



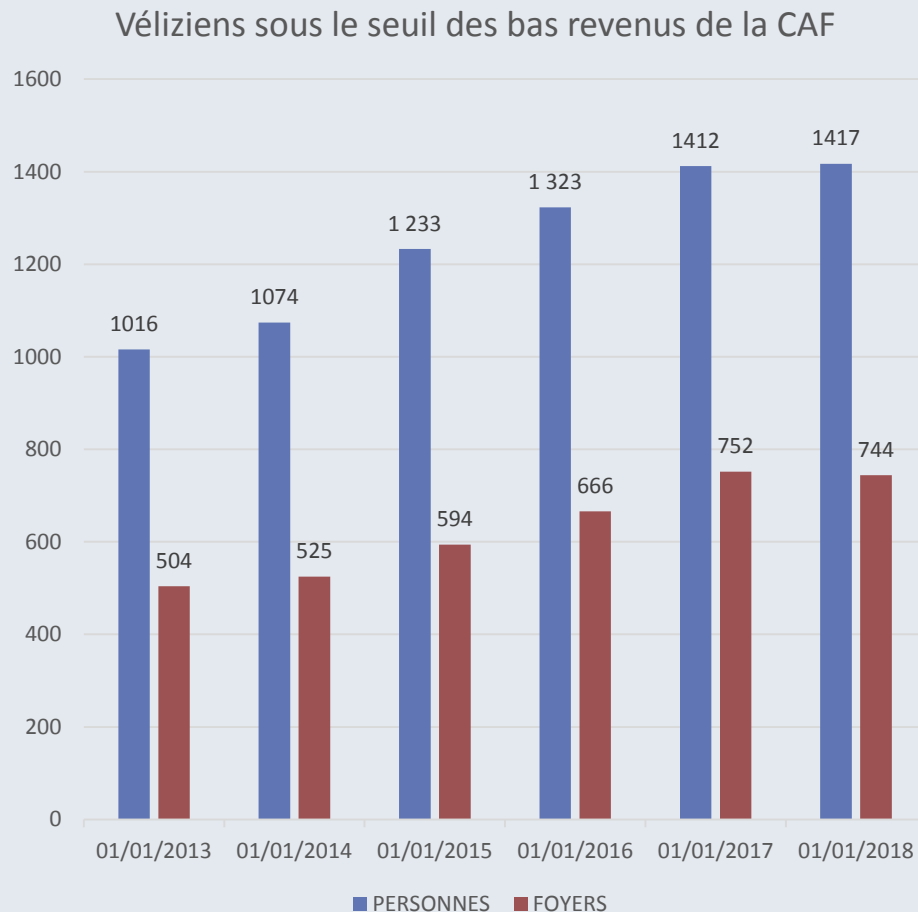
MOINS DE FAMILLES MONOPARENTALES (DONNÉES CAF 2017)



Depuis 2016, on constate une forte baisse de la part des familles monoparentales, allocataires de la CAF et également de leur nombre, 501 au 1^{er} janvier 2018, soit 36 en moins.

Le Département, lui, a continué de voir s'accroître le nombre de familles monoparentales.

LES MÉNAGES SOUS LE SEUIL DES BAS REVENUS SUR LA COMMUNE

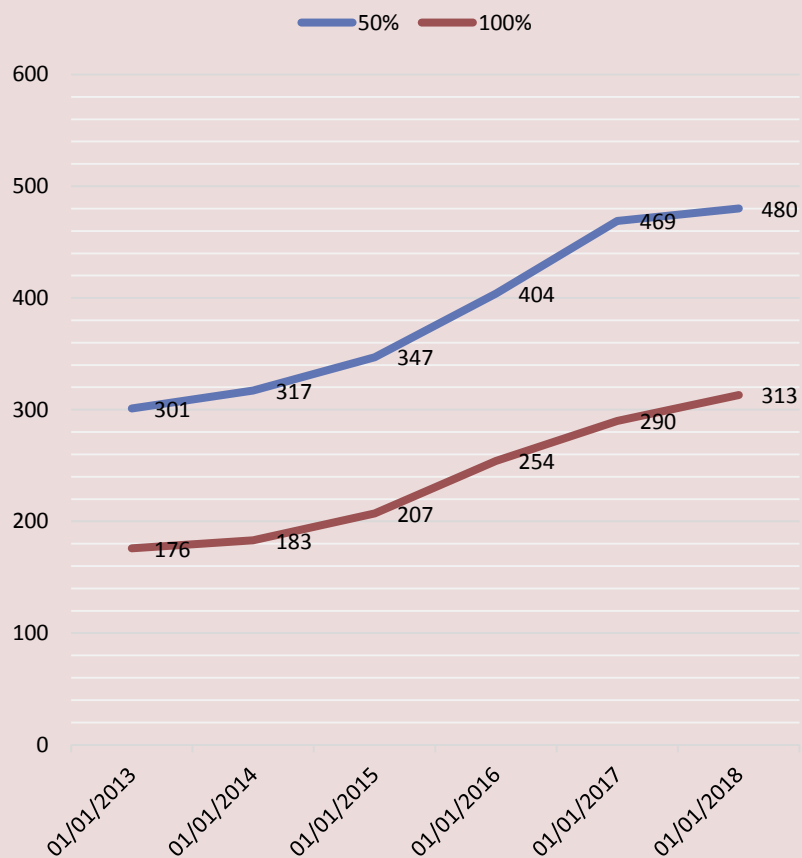


Données CAF

- Pour établir le nombre de ménages sous le seuil de bas revenus, la CAF ne tient pas compte des personnes âgées de plus de 65 ans, des étudiants et des personnes handicapées en établissement, car toutes leurs ressources ne lui sont pas communiquées (454 ménages allocataires pour 2017 sur 3395).
- Au 1er janvier 2017, 25% des foyers allocataires de la CAF sont sous le seuil des bas revenus*, soit une légère baisse par rapport à l'année précédente.
- 62 % de ces ménages allocataires sont constitués d'une seule personne et 20% sont des familles monoparentales.

LA DÉPENDANCE AUX PRESTATIONS SOCIALES ET FAMILIALES DE LA CAF

Dépendance aux prestations versées par la CAF



- 480 foyers allocataires véliziens ont des ressources composées à 50% de prestations de la CAF et, parmi eux, 313 foyers n'ont que des prestations sociales pour vivre.
- 554 foyers, représentant 938 personnes, bénéficient de la PPE qui est venue remplacer le RSA activité et la prime d'activité.

L'ORGANISATION DU CCAS

LES MISSIONS DU CCAS

- Aide administrative pour l'accès aux droits
 - Domiciliation
 - APA, dossier MDPH, ASH et obligations alimentaires, ASPA
 - Santé (CMUC, ACS)
 - Améthyste
- Accompagnement social et budgétaire
- Maintien à domicile
 - Portage de repas
 - téléassistance
- Lien social
 - Voyage ANCV
 - Accès à la culture
- Éducation
 - Groupes de paroles de parents
 - Interventions dans les collèges (vie affective et sexuelle)

LE PERSONNEL

- Le CCAS de Vélizy-Villacoublay n'emploie pas de personnel en direct
- Le personnel de la Ville est mis à disposition du CCAS pour tout ou partie de ses fonctions
 - Par arrêté du maire, après demande écrite des agents
- Le CCAS rembourse la Ville de l'intégralité des frais liés au personnel :
 - Salaires et charges sociales : 417 345€ en 2018
 - Formations : 1691€
 - Coût d'utilisation du service DRH : 8 148€
- Les agents ne bénéficient pas d'avantage en nature (véhicule de service ou logement de fonction)
- Le CCAS est situé à l'Espace Tarron, bâtiment de construction très récente, loué par la Ville à la SEMIV
- Les horaires de travail sont ceux de l'Hôtel de ville

- ❑ Le CCAS dispose de 15 agents mis à disposition pour 8,05 ETP
- ❑ La moyenne d'âge au 31/12/2018 est de 45 ans. Les âges s'échelonnent de 36 ans à 61 ans.

Catégories	Nombre de personnes	ETP	Fonctions
C	9	3,8	Accueil–secrétariat–Portage de repas / téléassistance
B	4	2,55	Encadrement portage/téléassistance – travailleurs sociaux – conseillère conjugale
A	2	1,7	Direction et direction adjointe du CCAS

Ancienneté au 31/12/18	Nb de titulaires	Nb de stagiaires	Nb contractuels
10 ans et plus	5	0	0
Entre 5 et 10 ans	2	0	0
Moins de 5 ans	8	0	1

La moitié de l'équipe a une ancienneté inférieure à 5 ans – Un départ à la retraite est également prévu fin janvier 2019

L'ACTIVITÉ DES AGENTS DU SERVICE

- 1915 rendez-vous et visite à domicile dans l'année
 - 1195 rendez-vous effectués par les agents lors des permanences : 2 agents sont mobilisés à chacun de ces rendez-vous
 - 720 rendez-vous lors des suivis sociaux
 - Dont 80 visites à domicile

- 999 dossiers d'aide traités en 2018
 - 541 dossiers d'aide légale
 - 458 demandes d'aides financières

- 59 commissions d'aides financières
 - 11 commissions permanentes
 - 48 commissions épicerie

- 522 inscriptions à un service du CCAS
 - 284 téléassistance
 - 146 portage de repas
 - 68 ANCV
 - 24 L'Onde

2018

LES FAITS MARQUANTS

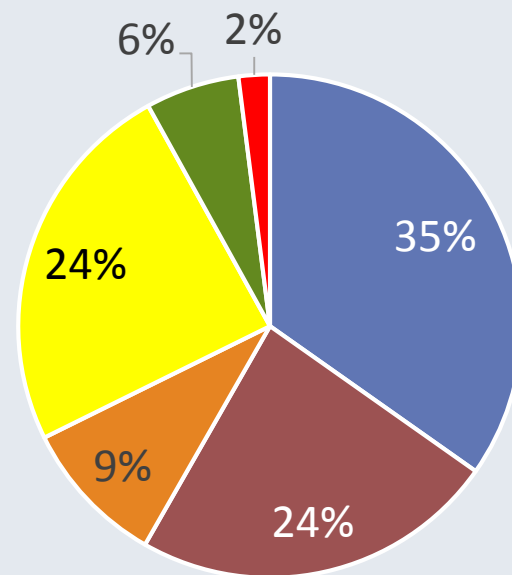
LES PERMANENCES SANS RENDEZ-VOUS

Public reçu en 2018 :

- 647 rendez-vous réalisés en permanences, en 2018, pour 478 ménages
- Soit au moins* 986 personnes concernées dont 265 enfants
- 35% de familles, 34% de personnes âgées et 26 % d'autres adultes sans enfant

* La composition de certains ménages n'est pas connue du CCAS

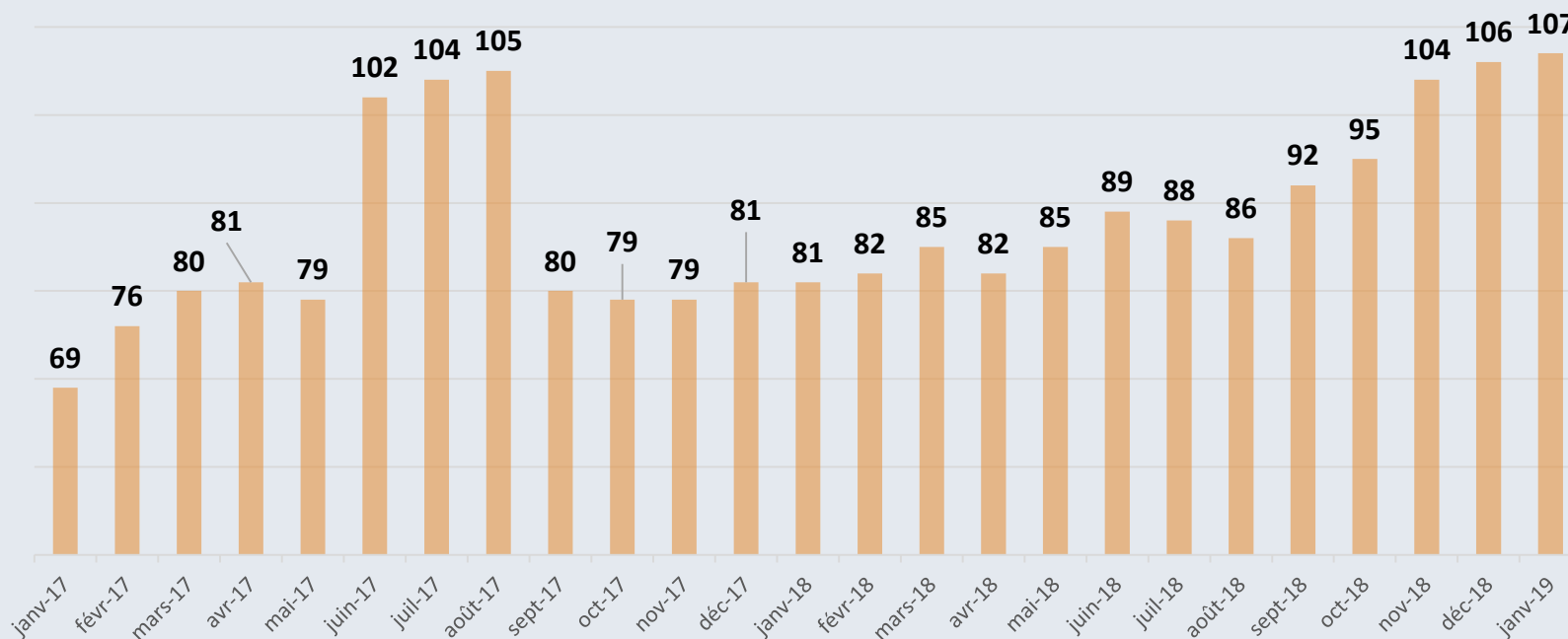
Objet des rendez-vous en permanence :



- Info droits
- Logement
- Difficultés financières
- Aide administrative
- Démarches numériques
- Difficultés familiales

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES MENSUELS DU PORTAGE DE REPAS

Travaux du restaurant municipal

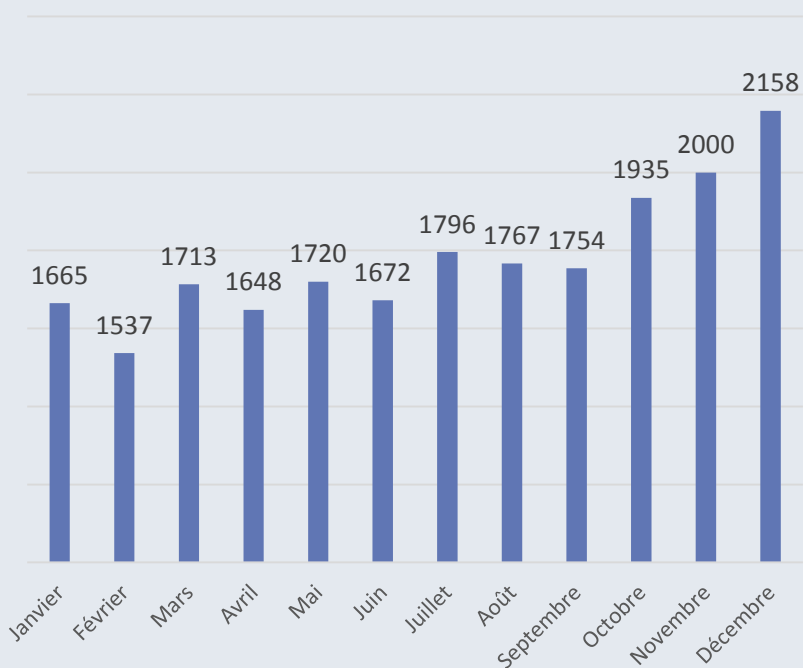


146 seniors se sont inscrits au portage de repas en 2018, soit 5 de plus qu'en 2017 (hors inscriptions suite aux travaux du restaurant municipal). Mais 42% des nouvelles inscriptions ont eu lieu de septembre à décembre, provoquant une forte augmentation de la file active et du nombre de repas consommés.

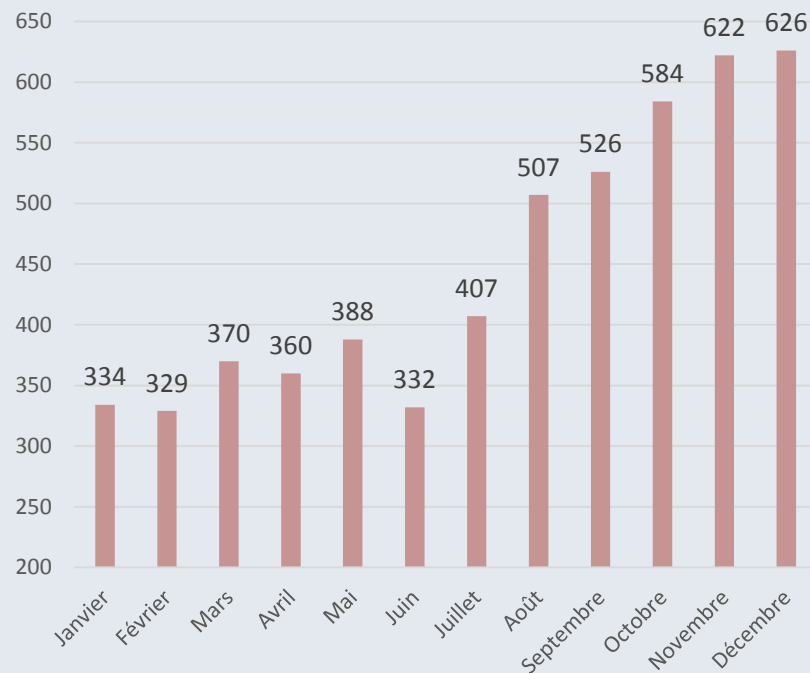
LE PORTAGE DE REPAS EN 2018

Une très forte progression du nombre de repas consommés et en particulier des repas du soir : + 1389 déjeuners et + 2057 diners par rapport à 2017

Nombre de déjeuners consommés



Nombre de diners consommés



26 735 repas consommés en 2018

LES ALERTES CLIMATIQUES

- 165 personnes inscrites sur le registre des personnes fragiles
 - 69 en 2016
 - 139 en 2017
- 3 alertes climatiques en 2018, grand froid ou canicule :
 - Du 7 au 9 février, épisode de grand froid et de neige
 - Du 25 au 27 juillet, alerte canicule
 - Du 3 au 6 août, alerte canicule
- 1163 appels téléphoniques au total
 - 2 ou 3 appels directs puis, sans réponse, le service contacte l'entourage puis se déplace au domicile si besoin.
 - Les élues sont venues en renfort d'une équipe administrative nécessairement réduite à ces périodes-là.

EXPULSIONS ET DOMICILIATIONS

- 110 ménages concernés par une mesure d'expulsion en 2018
 - 43 assignations
 - 35 commandements de quitter les lieux
 - 26 demandes de concours de la force publique
 - 22 expulsions accordées en 2018
- Le nombre d'expulsions accordées avec concours de la force publique a beaucoup augmenté ces deux dernières années :
 - 5 à 6 avant 2017
 - 14 en 2017
 - 22 en 2018

Le mouvement se poursuit en 2019.

LES AIDES FINANCIÈRES

	Nb aides accordées	Nb ménages bénéficiaires	Montant accordé
CP	170	91	74 413€
Epicerie solidaire	167	96	21 594 €
Aides à l'énergie	113	113	18 645 €

➤ Au total, 233 ménages différents ont bénéficié d'une ou de plusieurs aides du CCAS en 2018, soit 449 personnes dont 125 enfants mineurs.

➤ Les demandes d'aides financières en direction de la CP ont diminué en moyenne de 20% par rapport à 2017. Les demandes d'AMIL ont diminué de 40%, après une forte hausse des sollicitations en 2017. Cela s'explique notamment par le fait que la CP demande plus systématiquement aux bénéficiaires d'activer les autres aides auxquelles ils peuvent prétendre (FSL maintien, aide eau solidaire VEOLIA), conformément au règlement des aides sociales facultatives. Il est à noter que les orientations vers l'épicerie continuent d'augmenter en 2018.

EN MATIÈRE DE PARTENARIAT

- Des partenariats de qualité :
 - les petits frères des Pauvres qui viennent en aide aux seniors véliziens isolés
 - Les bailleurs, à travers la commission d'impayés de loyer et ses suites
 - La CPAM autour de la CMUC et de l'ACS
- Des partenariats en souffrance :
 - Le service social départemental scindé en 4 pôles spécifiques : santé, accompagnement social, enfance-jeunesse et insertion
 - Les nouveaux fonctionnements des équipes se mettront en place courant 2019
 - Vers la fin de la polyvalence et une spécialisation des travailleurs sociaux
 - Risque de baisse des demandes d'aides financières
- Le Pôle autonomie territorial, qui a un lien fonctionnel avec le service social départemental :
 - nouveau changement de l'équipe de direction et retards dans le traitement des dossiers
- La CAF, qui suite à un départ, n'a toujours pas retourné la convention signée qui reconnaît le CCAS comme point relais CAF
 - Ne répond pas à nos relances depuis avril 2018

LES ACTIONS COLLECTIVES EN 2018

■ Accès à la culture

- 4 sorties à l'Onde – Angélique Kidjo (musique); Désir d'Horizons (danse); la Dévorée (cirque); A ma place vous Ferrier quoi ? (humour)
- 31 personnes au total ont bénéficié de ces sorties culturelles, avec une moyenne de 8 participants par spectacle

■ 48 interventions dans les collèges par la conseillère conjugale

- 24 interventions de 2 heures auprès des classes de 4^{ème} et 3^{ème} : la puberté et les relations garçons-filles pour les 4^{ème} , et la relation amoureuse et sexuelle en 3^{ème} ;
- 24 interventions d'une heure auprès des classes de 6^{ème} et 5^{ème} : estime de soi et confiance en soi en 6^{ème}, image de soi, regard des autres, et prévention du harcèlement en 5^{ème} ;

Le parcours permet aux élèves d'acquérir au fil des ans une maturité et des aptitudes relationnelles plus ajustées. En outre il ressort de ces séances un apaisement des jeunes, qui y trouvent des réponses à leurs questions et un lieu pour évoquer ces sujets qui les travaillent tous intimement.

■ Groupes de paroles de parents d'adolescents

- 18 groupes de paroles de parents de 2 heures ont été animés par la conseillère conjugale et le psychologue à raison de 2 par mois hors vacances scolaires ; Il s'agit de temps d'échanges et de partages, dans le respect, la bienveillance et la confidentialité, les parents déposent leurs soucis éducatifs, partagent avec d'autres parents, et repartent avec un nouveau regard et des idées à mettre en pratique;
 - Depuis juin 2018, le groupe du samedi matin est situé à la médiathèque, dans l'objectif de gagner en visibilité et de toucher d'autres parents. La communication et la visibilité sont à travailler encore en 2019.
- Les ateliers conférence, proposés un lundi tous les deux mois autour de thématiques, intéressent souvent de nouveaux parents, attirés par le sujet et non désireux de la formule groupe de parole.

LE BUDGET DU CCAS

DETTE ET ENGAGEMENT PLURIANNUEL

Le CCAS n'est propriétaire d'aucun immeuble ou véhicule.

Aucun investissement n'est prévu en 2019.

Le CCAS n'a ni emprunt, ni dette et n'envisage pas d'engagement pluriannuel.

LES GRANDES LIGNES BUDGÉTAIRES DU CCAS

	BP 2018 + DM+ REPORT CREDIT	Estimation CA 2018	Propositions BP 2019
Section fonctionnement	925 823€		1 007 703€
Dépenses		860 304€	
Recettes		950 207€	
Section investissement	53 854€		42 223€
Dépenses		*21 994€	
Recettes		**40 050€	

Excédent 2018 : Investissement 18 056€ et fonctionnement 89 903€

- * dont 20 000€ de reprise sur les excédents d'investissement
- ** Les recettes d'investissements sont composées de la reprise de l'excédent 2017 de 25 442€, du FCTVA et de l'amortissement

INVESTISSEMENT

Investissement	BP 2018	Estimation CA 2018	Propositions BP 2019
Recettes			
001 – Excédent reporté	25 442€	25 442€	18 056€
28 – Amortissements divers	10 095€	10 056€	7 980€
274 – Prêts	15 000€	1235€	15 000€
Dépenses			
1068 – Reprise sur l'excédent	20 000€	20 000€	18 000€
2042 – Subventions d'équipement	10 000€	700€	5 000€
274 – Prêts	15 000€	1235€	15 000€

FONCTIONNEMENT RECETTES

Fonctionnement	BP 2018	Estimation CA 2018	Propositions BP 2019
Recettes	925 824€	950 209€	1 007 703€
Chapitre 70 : 706 produit des services (téléassistance, portage, ANCV)	146 750€	171 030€	184 200€
Chapitre 74 : 7474 : subvention commune	745 000€	745 000€	715 000€
7785– Reprise sur l'excédent d'investissement	20 000€	20 000€	18 000€
Chapitre 002 : excédent antérieur reporté	13 473€	13 473€	* 89 903€

* Le CCAS termine l'année sur un fort excédent de fonctionnement lié principalement au portage de repas et aux nouveaux tarifs négociés suite à l'engagement non tenu de Sodexo de mettre en place le crédit d'impôt pour les bénéficiaires du portage de repas.

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Fonctionnement	BP 2018 + DM	Estimation CA 2018	Prop° BP 2019
Dépenses	925 824€	860 304€	1 007 705€
Chapitre 011 : charges générales	323 620€	299 926€	*380 370€
Chapitre 012 : charges de personnel	418 120€	417 452€	**440 108€
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante			
6562: secours	138 908€	108 811€	141 408€
6574 : subventions aux associations	28 000€	22 550€	28 000€

* Voir le détail dans la diapo suivante

** Arrivée d'un agent avec plus d'ancienneté

Dépenses de fonctionnement Détail Charges générales

Fonctionnement	BP 2018 + DM	Estimation CA 2018	Prop° BP 2019
604 – Prestations de service	217 250€	198 333€	260 700€ ¹
62871 – Remboursement à la collectivité de rattachement	80 000€	77 282 €	85 000€ ²
6228 - Rémunérations diverses	19 000€	17 716 €	24 200€ ³
6156 – Maintenance logiciels	3 350€	3 760 €	5 400€ ⁴
Autres charges administratives	4 020€	2 835 €	5 070€ ⁵

¹ Prévisionnel en hausse pour le portage de repas et l'ANCV (suite nouveau marché transport)

² Hausse remboursement formation et amortissement matériel informatique

³ Dont 4 300€ pour la mise en place du paiement par carte bancaire sur place et sur internet

⁴ Maintenance Sonate avec augmentation contractuelle

⁵ Dont 600€ d'abonnement annuel Paybox pour le paiement en ligne

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

	Nb d'associations	Montants des subventions
Social/insertion	6	17 950€
Santé /handicap	6	5200€
Total	12	23 250€

12 associations ont bénéficié d'une subvention du CCAS en 2018, dont 700€ en subvention d'équipement, en investissement.

LES AXES DE TRAVAIL POUR 2019

LES ORIENTATIONS POUR 2019

- Permanences sans rendez-vous
 - Création d'outils facilitant la transmission rapide d'informations en direction du public
 - Possibilité de création d'une permanence spécialisée sur les démarches en ligne
 - Coordination avec les autres points d'accès numérique des différents services de la Ville

- Mise en place du paiement par carte bancaire :
 - En ligne, via le portail famille sur le site de la Ville
 - Sur place, via un terminal de paiement par carte bancaire

- Partenariat
 - Construction du partenariat avec le service social départemental suivant leur nouvelle organisation
 - Rencontre avec les nouveaux responsables du Pôle Autonomie Territorial

- Suivi de la nouvelle aide financière Coup d'Pouce
 - Utilisation par les travailleurs sociaux partenaires
 - Montants attribués